



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

## I. Mentions légales

Coordonnées du siège social : 23 rue des Potiers 31000 Toulouse

Siret : 448 897 108 00024

APE : 9001 Z

Numéro de déclaration d'activité : 76 31 08 47 431

## II. Conditions générales de vente

### 1. Désignation

Le Théâtre du Grand Rond est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du spectacle vivant.

Le Théâtre du Grand Rond conçoit, élabore et dispense des formations professionnelles à Toulouse et dans sa région, seul ou en partenariat.

Le Théâtre du Grand Rond est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

### 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le Théâtre du Grand Rond pour le compte du Client.

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client.

### 3. Conditions financières, règlement et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC. Conformément à l'article 202 B de l'annexe II du CGI, le Théâtre du Grand Rond n'est pas assujéti à TVA sur son activité de formation professionnelle.

Le règlement du coût de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre du Théâtre du Grand Rond.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Le Théâtre du Grand Rond aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au Théâtre du Grand Rond.

En cas de financement par l'OPCO dont dépend le Client, par Pôle emploi ou par un autre tiers financeur, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé, et revêtu de la mention « Bon pour accord » au Théâtre du Grand Rond. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, par Pôle emploi ou par un autre tiers financeur, la différence sera directement facturée par le Théâtre du Grand Rond au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas au Théâtre du Grand Rond un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, le Théâtre du Grand Rond se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais au Client.

Dans certaines situations, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

#### 4. Dédit d'un·e participant·e

En cas de dédit signifié par courrier électronique par le Client au Théâtre du Grand Rond au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, le Théâtre du Grand Rond offre au Client la possibilité de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue du Théâtre du Grand Rond et après accord éventuel du tiers financeur.

En cas d'annulation de la formation par le Client, le Théâtre du Grand Rond se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation,
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix H.T. de la formation.

Toute action de formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par le Théâtre du Grand Rond.

En cas d'absence en formation, la facturation du Théâtre du Grand Rond distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Les sommes ne pouvant faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO, par Pôle emploi ou par un tiers financeur seront à la charge directe du Client.

#### 5. Annulation par le Théâtre du Grand Rond

Si la formation devait être annulée du fait du Théâtre du Grand Rond, celui-ci s'engage à les reprogrammer.

En cas de force majeure obligeant le Théâtre du Grand Rond à annuler ses prestations, le Théâtre du Grand Rond ne pourra être tenu pour responsable. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un·e intervenant·e ou d'un·e responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au Théâtre du Grand Rond, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les mesures liées à l'état d'urgence. Dans la mesure du possible, le Théâtre du Grand Rond reportera la prestation.

#### 6. Horaires et accueil

Pour toutes les formations en présentiel, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation envoyée au Stagiaire au moins une semaine avant le démarrage de la session.

#### 7. Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par le Théâtre du Grand Rond au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au Théâtre du Grand Rond par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou email.

À l'issue de la formation, le Théâtre du Grand Rond remet une attestation d'assiduité en formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un tiers financeur, le Théâtre du Grand Rond lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation d'assiduité en formation peut être fournie au Client, à sa demande.

## 8. Durée de validité de la proposition

La validité des propositions des formations du catalogue est identifiée par la période de validité des tarifs (jusqu'au 31 août de chaque année), et les dates de session de la formation prévues pour chaque formation. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons pédagogiques, lorsque le nombre minimum de stagiaires nécessaires à la bonne mise en place de l'action n'est pas atteint.

## 9. Propriété intellectuelle

Le Théâtre du Grand Rond est propriétaire de l'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du Théâtre du Grand Rond. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## 10. Confidentialité

Le Théâtre du Grand Rond, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents (fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques qu'elle qu'en soit la forme – papier, électronique, numérique, orale, etc.) et les informations auxquels ils ont accès au cours des différentes prestations ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Théâtre du Grand Rond au Client.

Le Théâtre du Grand Rond s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les financeurs les informations transmises par le Client.

Cependant, le Client accepte d'être cité par le Théâtre du Grand Rond comme client dans ses listes de références internes et rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## 11. Protection et accès aux informations à caractère personnel

Des données à caractère personnel concernant le Client et/ou le Stagiaire sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du Théâtre du Grand Rond.

Le Théâtre du Grand Rond conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire et le Client disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel les concernant. Pour exercer ce droit, le stagiaire adresse un courrier au Théâtre du Grand Rond, 23 rue des Potiers - 31000 Toulouse.

## 12. Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le Théâtre du Grand Rond à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

*Date de dernière révision : 2 novembre 2021*